Image not found or type unknown

Paiement partiel d un loyer en connaissance de cause

Par **rcs1**, le **01/06/2008** à **17:41**

je loue un apart a la meme personne depuis 01/01/1997
j ai deja du faire un 1er proces pour le reglement du loyer que j ai gagner
a ce jour en liaison avec son avocate depuis 09/ 2007 elle continue a ne me
payer qu une partie du loyer 650 contre 850
je crainds qu elle ne prepare un recours a la commission de surendettement

quest: comment sont avocate peut elle laisser faire une chose pareille , sa responsa
bilite peut elle etre engagee?

une decision de justice la condamnant serait elle suspendue par la decision
de surendettement?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés